

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du...14...DEC. 2016

Pour le Maire



L'Adjoint délégué.

M. FARRAT Pierre

TARIFS DES SERVICES PUBLICS

xxxx

2017

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du 14 décembre 2016

Décembre 2016



SOMMAIRE

I – CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET EDUCATIVE

A) CULTURE

Direction de la culture : musée et sites culturels.....	5
Musée Puig (publication)	6
Direction de la culture (publication)	7
Médiathèque	8
Direction du Patrimoine historique et de l'Archéologie	9
Archives municipales : photocopies, publications.....	10

B) ACTION EDUCATIVE ET ENFANCE

Petite Enfance	
Structures multi-accueil	12
Scolaire	
Restauration scolaire	14
Accueil périscolaire	15
Enfance Loisirs	
Centres de loisirs maternels, primaires,.....	17
Ludothèque	20

C) DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

Centres sociaux	22
Service jeunesse	23

D) SPORTS

Piscine Garrigole	31
Salles de sports – gymnases	32
Terrains de sports	33

E) RELATIONS QUARTIERS

Université du temps libre	35
---------------------------------	----

II – PROXIMITE, SERVICES A LA POPULATION

A) DOMAINE PUBLIC ET POPULATION

Gestion domaine public.....	37
Cimetières	41

B) HYGIENE ET SANTE

Vaccinations.....	42
-------------------	----

III - SERVICES TECHNIQUES

A) MAINTENANCE DU PATRIMOINE BATI

Prêt matériel (location)	44
Prêt matériel (remplacement si détérioré ou perdu).....	47

B) CADRE DE VIE

Animations – Direction Cadre de Vie	50
Nettoyage espaces publics et privés.....	51
Canaux	52

C) EQUIPEMENT URBAIN

Droits de voirie	54
------------------------	----

IV - DIVERS

FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE

Photocopie.....	57
-----------------	----

SERVICE COMMUNICATION

Photographie	58
--------------------	----

RELATIONS PUBLIQUES

Location de salles à l'hôtel Pams.....	59
--	----

FORUM DES ASSOCIATIONS

PARKING ARAGO.....

Généralités

Pièces à fournir pour bénéficier du tarif "résident à Perpignan"
double justification de domiciliation :

- taxe d'habitation
- justificatif de domiciliation de moins de 3 mois (E.D.F., téléphone...)

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

A) Culture

Direction de la culture : Musées et sites culturels

Médiathèque

Direction du Patrimoine historique et de l'archéologie

Archives municipales

Direction de la culture Musées et sites culturels

PRESTATIONS	2017
Centre d'Art Contemporain Walter Benjamin	Gratuit
Muséum d'histoire naturelle	Gratuit
Musée des monnaies et médailles Joseph Puig	Gratuit
Casa Païral Gratuité applicable aux groupe scolaires et sur présentation de justificatif : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, enfants et jeunes de moins de 26 ans, étudiants spécialisés, bénéficiaires du Pass culture de l'université Via Domitia, détenteurs du Pass FILAF pendant la durée du FILAF, professionnels des musées, membres de l'ICOM, les amis des musées pendant l'opération nationale "la nuit des Musées, dans le cadre des "Journées du patrimoine". Gratuité pour les adhérents du COS de la Ville de Perpignan. Gratuité pour les journalistes et professionnels du Comité Régional de Tourisme, du Comité Départemental du Tourisme. Gratuité pour les titulaires du pass "Via Catalana".	2,00
Forfait visites guidées groupe Groupe de jeunes (moins de 26 ans) Résidents à Perpignan	Gratuit
Groupe de jeunes Résidents hors perpignan	
- durée "45 mn"	50,00
- durée "1h30"	80,00
- durée "2h"	110,00
- durée "demi-journée"	125,00
- durée "journée"	200,00
Forfait atelier artistique avec intervenant extérieur	
- durée "1h"	53,00
- durée "1h30"	80,00
- durée "2h"	110,00
Anniversaire au musée	80,00
Retenue pour annulation non justifiée, au minimum 48 h avant, pour toutes les prestations payantes	40,00

MUSEE DES MONNAIES ET MEDAILLES JOSEPH PUIG

PUBLICATIONS	2017
Les monnaies Gauloises du musée Puig Tome II	8,50
Les monnaies Byzantines du musée Puig	8,50
Monnaies d'or de l'Europe avant la découverte des Amériques	8,50
Les monnaies Catalanes : "la révolte des Ségadors" 1640-1652	8,50
La numismatique des années de guerre 1939-1945 (+ supplément : l'histoire peu banale des années de guerre 1939-1945)	8,50
Les Dominicains de Perpignan	8,50
Les poids de villes du musée Puig	8,50
Les Ibères en Roussillon et Cerdagne	8,50
Les faux en numismatique (1998)	8,50
Les animaux dans la monnaie antique	8,50
Pallofes et églises de Catalogne (XIII ^e - XVIII ^e siècle)	8,50
La marche vers l'Euro	8,50
Mémoire pierre et d'airain : 6 monuments et monnaies antiques	10,00
Acte des journées d'études numismatiques 2015	20,00

**Direction Culture et Musées Puig, Casa Pairal
Muséum d'histoire naturelle**

PUBLICATIONS	2017
CATALOGUES	
Paris-Perpignan-Barcelone	20,00
Perpignan fête les 20 ans du festival International du Disque	20,00
Rigaud intime	20,00
Perpignan, histoire en image et en affiche d'une destination touristique	20,00
Jean Capdeville	20,00
Alain Kleinmann	20,00
Jean Labellie, œuvres 1940-2010	8,00
Découvertes et redécouvertes du patrimoine perpignanais	8,00
Balbino Giner 1955-2005	18,00
Garcia Fons 1946-2006	8,00
Jordi Père Cerda : voie étroite vers une haute terre	20,00
Lieux d'être	20,00
Peter Klasen	20,00
Brigand	20,00
Sébastien Frère	8,00
Ruscino	35,00
Le Premier Moyen-âge de Ruscino	35,00
Perpignan tout simplement	5,00
Catalogue petit format	8,00
Catalogue moyen format (56 à 64 pages)	18,00
Catalogue grand format	20,00
MARQUE PAGE	0,50
CARTES POSTALES ŒUVRES DE L'EXPOSITION	1,00
CARTES POSTALES - ANNONCE DE L'EXPOSITION	Gratuit
PLAQUETTES PRESTIGE	2,00
Remise tarifaire pour dépôt-vente des catalogues de la Ville dans les librairies de Perpignan	40%

MEDIATHEQUE

PRESTATIONS	2017
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (0 à 18 ans) Résidents à Perpignan et hors Perpignan	Gratuit
ABONNEMENT ANNUEL ADULTES Résidents à Perpignan	16,00
Résidents hors Perpignan	23,00
<u>ABONNEMENT ANNUEL A TARIF REDUIT</u> Etudiants, demandeurs d'emploi, handicapés, bénéficiaires RSA ou fonds de solidarité, portage à domicile	5,00
<u>REPLACEMENT CARTE D'ABONNE</u> Remplacement de la carte d'abonné perdue alors qu'un premier duplicata avait déjà été délivré gratuitement	2,00
PHOTOCOPIE / Unité Format A4	0,30
Format A4 microfilm	0,40
Format A3	0,40
IMPRESSION DOCUMENT A4 /Unité noir et blanc	0,30
couleur	0,60

**DIRECTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE
ET DE L'ARCHEOLOGIE**

ANIMATION DU PATRIMOINE	2017
<i>Forfait visite ou atelier de groupe avec intervenant exterieur</i>	
- durée "1h30"	80,00
- durée "2h"	110,00
- demi journée	125,00
- journée	200,00
<i>Groupe de jeunes résidants à Perpignan</i>	Gratuit
<i>Retenue pour annulation non justifié au minimun 48h avant</i>	40,00
<i>Vente</i>	
<i>Livret Dessine moi Perpignan (jeu sur le patrimoine)</i>	1,00
<i>cartes postales</i>	1,00

ARCHIVES MUNICIPALES

PRESTATIONS	2017
Photocopies/unité	
Format A4	0,30
Format A4 microfilm ou microfiche	
Format A3	0,40
Format plan > A3 < 0,90 X 1 M	
 Vente de publications :	
Le conservatoire de Perpignan, 150 ans de musique	9,15
L'institut Jean Vigo de Perpignan, 30 ans de culture cinématographique	11,45
Le Théâtre Municipal de Perpignan 1811-1914	9,15
Perpignan : de la place forte à la Ville ouverte (X ^e -XX ^e siècle) Tome I ou II	11,45
Le faubourg de Perpignan	6,10
Les cloîtres démontés de Perpignan et du Roussillon	14,50
Perpignan, L'histoire des juifs dans la ville	21,00
Perpignan, l'histoire des catholiques dans la ville du moyen âge à nos jours	17,50
Les Catholiques et la cathocité aujourd'hui à Perpignan	12,60
Perpignan, l'histoire des protestants dans la ville (XVI ^e -XXI ^e siècle)	14,00
Perpignan, l'histoire des musulmans dans la ville du moyen-âge à nos jours	17,50
l'Islam en France aujourd'hui	14,00
Perpignan, l'histoire des Francs-Maçons dans la ville	17,50
Le Franc-Maçon dans la cité	12,60

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET EDUCATIVE

B) Action Educative et Enfance

Petite Enfance

Structures Multi-Accueil (crèches collectives, haltes-garderies et crèches familiales)

Scolaire

Restauration scolaire

Accueil périscolaire

Enfance Loisirs

Accueils de Loisirs Maternels, Primaires

Ludothèque

STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

Taux appliqué pour une famille de	2017	
	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
	TAUX HORAIRE	
1 enfant	0,06%	+ 30 %
2 enfants	0,05%	DU
3 enfants	0,04%	TARIF
4 enfants	0,03%	HORAIRE

Le paiement des structures multi-accueil s'effectue par mensualisation sur une base horaire.

* Le système de la mensualisation est applicable selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures réservées par contrat.

* **Majoration** : tout dépassement d'horaire, avant ou après les horaires contractualisés, à partir de 11 minutes, donne lieu au paiement d'une heure supplémentaire.

Le tarif horaire sera doublé pour les heures postérieures à 18h30 par tranche de demi-heure. Ainsi une heure complète sera facturée pour tout départ enregistré entre 18H30 et 19H00.

Les repas, goûters et couches sont fournis par la collectivité

CRECHES FAMILIALES

Taux appliqué pour une famille de	2017	
	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
	TAUX HORAIRE	
1 enfant	0,05%	+ 30 %
2 enfants	0,04%	DU
3 enfants	0,03%	TARIF
4 enfants	0,03%	HORAIRE

Le paiement des crèches familiales s'effectue par mensualisation sur une base horaire.

* Le système de la mensualisation est applicable selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures réservées par contrat.

Chaque journée aura une amplitude de 11 heures maximum : le tarif horaire sera doublé pour les heures précédant 7h30 ou postérieures à 18h30, par tranche de demi-heure. Ainsi une heure complète sera facturée pour tout départ enregistré entre 18H30 et 19H00, ou toute arrivée enregistrée entre 07H00 et 07H30.

Dispositions Communes à l'ensemble des Structures

Les tarifs sont calculés sur la base d'un taux d'effort appliqué aux revenus mensuels moyens de la famille en fonction du barème CNAF.

A - Les ressources prises en compte pour le calcul du revenu mensuel moyen de la famille :

De façon générale, il sera fait référence **au revenu mensuel** du (ou des) parent(s) qui a (ont) la charge de l'enfant, en fonction des éléments pris en compte par la CAF ou la MSA, consultable sur le serveur CAFPRO ou sur présentation d'une attestation d'un de ces organismes.

Pour les familles non allocataires ou pour des cas particuliers (attente de n° CAF...), le calcul du revenu mensuel moyen pourra se faire en prenant en compte :

* Le dernier avis d'imposition de la famille ou de non imposition (salaires et rémunérations, revenus mobiliers et immobiliers ...) avant tout abattement fiscal et avant déduction de toutes charges hormis les pensions alimentaires versées par l'un des conjoints à d'autres enfants ou à ses parents.

* Les revenus non imposables dits de substitution : le RSA, le complément libre choix de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, l' A.P.E, l'A.P.J, l'A.A.H, les allocations UNEDIC, les bourses d'études...

* Les membres d'un couple ayant contracté un mariage ou un P.A.C.S. fournissent un avis commun, les membres d'un couple en union libre fournissent un avis d'imposition pour chacun d'eux.

Ces ressources servent de base au calcul du tarif qui sera appliqué durant l'année civile, il peut être révisé :

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple,
- en cas de séparation ou de naissance,
- pour des raisons d'organisation personnelle une fois dans l'année civile.

* La CAF fixe annuellement un plancher et un plafond de ressources à prendre en compte, variables selon la composition de la familles et applicables dans les cas suivants :

En cas d'absence de ressources, ou de revenus inférieurs au montant plancher, les familles règlent une participation calculée sur la base du **plancher** annuel de ressources.

En l'absence de documents (bulletins de salaire, avis d'imposition), permettant le calcul du tarif, la participation sera calculée sur la base du **plafond** annuel de ressources.

Dans le cas de revenus supérieurs au plafond, le montant plafond sera appliqué.

* L'accueil des enfants du Conseil Général (enfants placés en famille d'accueil) fera l'objet d'une tarification spécifique, fixée par la CAF chaque début d'année civile et précisée aux structures par note interne.

* L'accueil d'urgence (difficultés familiales, décès rupture, divorce, relogements...) d'enfants dont les revenus des parents ne sont pas connus, fera l'objet d'une tarification temporaire de 3 mois (reconductible une fois) sur la base du montant plancher fixé par la CAF.

B - Les Déductions : Pourront donner lieu à déductions :

- les absences pour maladies à éviction obligatoire (arrêté du 3 mai 1989), dès le premier jour, sur présentation d'un certificat médical.

- les absences pour hospitalisation dès le premier jour sur présentation du certificat d'hospitalisation.

- Les absences pour maladie et pour convalescence dès lors qu'elles sont supérieures à trois jours **calendaires** consécutifs, le certificat médical est indispensable pour le remboursement à compter du 4^e jour **calendaire**.

- Les absences lors de circonstances exceptionnelles imputables au gestionnaire (grève, formation de personnels...).

* Lors de la période d'adaptation, les trois premières journées sont gratuites.

C - Révision des Forfaits :

* **Le forfait mensuel** s'applique pour tous les mois où l'enfant est inscrit (congés annuels inclus).

* **Le forfait peut être révisé** :

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple (fournir une attestation de l'employeur),
- pour des raisons d'organisation personnelle, une fois dans l'année civile et pour une période minimum de 6 mois, sous réserve de l'accord de la directrice de la structure.

D - Enfants Porteurs de Handicap

Le tarif horaire est minoré dans le cas où un enfant en situation de handicap est à la charge de la famille, accueilli ou non au sein de la structure. Le taux d'effort applicable est celui auquel la famille pourrait prétendre si elle avait un enfant supplémentaire. La famille devra produire une attestation enfant porteur d'un handicap (AEEH),

E - Entrées et Sorties :

Les entrées ou départs d'enfants (**après un mois de préavis**), en cours de mois donneront lieu au paiement d'un forfait proratisé :

Pour les entrées : au prorata des jours contractualisés, entre le jour de l'admission (après adaptation) et la fin du mois.

Pour les départs : au prorata des jours contractualisés, entre le début du mois et la date de départ incluse.

Tout accueil supplémentaire non contractualisé sera facturé en sus du forfait mensuel.

F - Autres Dispositions :

* **Extérieurs** : Les Résidents hors Perpignan se verront appliquer une majoration du tarif horaire de 30 % (applicable dès le mois suivant en cas de déménagement).

* **Renseignements complémentaires** : Les autres modalités de contractualisation et d'encaissement des sommes dues sont précisées dans les règlements intérieurs des structures.

* **Chèques Emploi Services Universels (CESU)** : Les familles auront la possibilité de régler à l'aide de CESU. Ces chèques seront intégrés dans la régie de recettes de chacune des structures. Leur remboursement s'effectuera par le centre de remboursement des CESU, déduction faites des frais d'inscription, de dépôt et d'émetteurs, conformément à la convention passée en Conseil municipal le 26/02/07.

RESTAURATION SCOLAIRE

PRESTATIONS	2017
Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	
<u>RESIDENTS A PERPIGNAN</u>	
TARIFS SOCIAUX	
- si quotient inférieur ou égal à 300 €	0,97
- si quotient compris entre 301 € et 400 €	1,90
- si quotient compris entre 401 et 600 €	2,30
- si quotient compris entre 601 € et 900 €	3,21
- si quotient compris entre 901 € et 1 200 €	3,28
- si quotient compris entre 1 201 € et 1 600 €	3,38
- si quotient supérieur à 1600€ (plein tarif)	3,50
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)	0,97
<u>RESIDENTS HORS PERPIGNAN</u>	
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)	1,90

Les dispositions "familles nombreuses" ne sont pas appliquées à la restauration scolaire.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

PRESTATIONS	2017
Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	
Forfait mensuel Accueil du matin à partir de 7h45 Accueil en début et fin de temps méridien, Accueil du soir de 17-18h15,	
<u>RESIDENTS A PERPIGNAN</u>	
- si quotient inférieur ou égal à 300 €	4,00
- si quotient compris entre 301 et 400 €	6,00
- si quotient compris entre 401 € et 600 €	8,00
- si quotient compris entre 601 € et 900 €	10,00
- si quotient compris entre 901 € et 1 200 €	12,00
- si quotient compris entre 1 201 € et 1 600 €	14,00
- si quotient supérieur à 1 600 € (plein tarif)	15,00
<u>RESIDENTS HORS PERPIGNAN (tarif unique)</u>	20,00
Forfait Mensuel spécifique Activités du vendredi 14h-17h	
<u>RESIDENTS A PERPIGNAN</u>	
- si quotient inférieur ou égal à 300 €	1,00
- si quotient compris entre 301 et 400 €	1,50
- si quotient compris entre 401 € et 600 €	2,00
- si quotient compris entre 601 € et 900 €	2,50
- si quotient compris entre 901 € et 1 200 €	3,00
- si quotient compris entre 1 201 € et 1 600 €	3,50
- si quotient supérieur à 1 600 € (plein tarif)	4,00
<u>RESIDENTS HORS PERPIGNAN (tarif unique)</u>	5,00

Tarifs "FAMILLES NOMBREUSES" pour les activités Péri-scolaires et activités du vendredi après-midi

Pour plusieurs enfants inscrits simultanément au cours d'un même trimestre sur les activités périscolaires :

(Ne s'applique pas à la restauration scolaire)

PRESTATIONS	2017
Résidents à Perpignan	
1 ^{er} Enfant	Tarif de base selon quotient
2 ^{es} Enfant	Tarif de base selon quotient
3 ^{es} Enfant	Demi-Tarif
4 ^{es} Enfant et au-delà	Gratuité

Quotient Familial : Le tarif est calculé selon le Quotient Familial à l'inscription et en début d'année civile.

Il appartiendra aux parents de signaler au service tout changement de situation.

Les familles des enfants nouvellement arrivées sur le territoire national (ENA) ne disposant pas d'un quotient CAF peuvent prendre contact avec les travailleurs sociaux de l'OFII, de l'Association LE SEUIL et du CADA. Sur présentation de justificatifs de ressources, ou dans le cas contraire, d'une déclaration sur l'honneur, elles pourront obtenir auprès d'eux le calcul d'un quotient familial provisoire, valable 6 mois. Une attestation sera établie par ces organismes et pourra être présentée, par la famille, aux mairies de quartier et aux centres de loisirs afin de pouvoir bénéficier des tarifs correspondant au quotient attesté.

Peuvent également être pris en compte les QF des CAF d'autres départements. Les familles d'enfants issus de la communauté des gens du voyage se verront appliquer les tarifs "Perpignan" sous réserve qu'ils puissent justifier d'une implantation temporaire sur le territoire de la commune attestée par les services de l'Education Nationale (CASNAV).

Facture : En cas de désaccord concernant la facture, une étude du dossier sera possible sur une période de deux mois à compter de la demande écrite formulée par la famille. Tout repas non décommandé au minimum 48 heures (2 jours ouvrés entiers) avant la date souhaitée sera facturé.

Absences : Toute absence de plus d'un mois, non justifiée, entraînera l'annulation de l'inscription.

En cas d'absence d'un enfant sur le temps scolaire (notamment en matinée), ce dernier ne pourra être accepté en restauration scolaire, en activités périscolaire ou en TAP.

Réinscription : la réinscription à une activité en début d'année ou après radiation ne peut s'effectuer que si la famille est à jour de ses règlements.

Annulation : L'annulation d'un repas doit être faite au minimum 48 heures (2 jours ouvrés entiers) avant la date souhaitée, par le serveur vocal ou par écrit.

Résiliation : Toute désinscription des enfants ou cessation d'activité doivent être signalées, en amont, par écrit au service.

Chèques Emploi Services Universels (CESU) : Les familles auront la possibilité de régler les temps périscolaires et les activités du vendredi à l'aide de CESU. Ces chèques seront intégrés dans la régie de recettes du service. Leur remboursement s'effectuera par le centre de remboursement des CESU, déduction faites des frais d'inscription, de dépôt et d'émetteurs, conformément à la convention passée en Conseil municipal le 10/11/15.

ACCUEIL DE LOISIRS

Tarification de base

PRESTATIONS	2017
Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	
QF1 > 1 600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	10,50
demi-journée sans repas	7,00
1 journée avec repas	18,40
1 journée sans repas	14,90
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	18,56
demi-journée sans repas	14,50
1 journée avec repas	24,86
1 journée sans repas	20,80
1 200 € < QF2 ≤ 1 600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	9,38
demi-journée sans repas	6,00
1 journée avec repas	14,38
1 journée sans repas	11,00
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	15,86
demi-journée sans repas	11,80
1 journée avec repas	23,06
1 journée sans repas	19,00
900 € < QF3 ≤ 1 200 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	8,65
demi-journée sans repas	5,37
1 journée avec repas	12,50
1 journée sans repas	9,22
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	14,35
demi-journée sans repas	10,29
1 journée avec repas	21,30
1 journée sans repas	17,24

ACCUEIL DE LOISIRS

Tarifification de base

PRESTATIONS	2017
Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	
600 € < QF4 ≤ 900 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	7,45
demi-journée sans repas	4,24
1 journée avec repas	10,10
1 journée sans repas	6,89
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	12,95
demi-journée sans repas	8,89
1 journée avec repas	19,10
1 journée sans repas	15,04
400 € < QF5 ≤ 600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	5,15
demi-journée sans repas	2,85
1 journée avec repas	6,95
1 journée sans repas	4,65
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	11,50
demi-journée sans repas	7,44
1 journée avec repas	16,65
1 journée sans repas	12,59
300 € < QF6 ≤ 400 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	2,88
demi-journée sans repas	0,98
1 journée avec repas	3,50
1 journée sans repas	1,60
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	9,70
demi-journée sans repas	5,64
1 journée avec repas	13,55
1 journée sans repas	9,49
QF7 ≤ 300 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	1,55
demi-journée sans repas	0,58
1 journée avec repas	1,75
1 journée sans repas	0,78
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	9,20
demi-journée sans repas	5,14
1 journée avec repas	12,55
1 journée sans repas	8,49

Tarifcation "Famille nombreuse"

Pour plusieurs enfants présents simultanément au cours d'un même mois sur un accueil de loisirs et pour une même prestation :

PRESTATIONS	2017
Résidents à Perpignan	
1 ^e Enfant	Tarif de base selon quotient
2 ^e Enfant	Tarif de base selon quotient
3 ^e Enfant	Demi-Tarif
4 ^e Enfant et au-delà	Gratuité

Les familles ne pouvant justifier de leur quotient (CAF ou MSA), ainsi que les familles non allocataires se verront appliquer le tarif correspondant au quotient familial maximum.

Le quotient familial est fixé par la Caisse d'Allocations Familiales et correspond au quotient familial du parent responsable durant les jours d'accueil. Il peut être modifié en cours d'année sur demande de la famille ou en fonction des actualisations du logiciel CAFPRO. Le quotient familial sera notamment réexaminé en septembre à l'occasion notamment des inscriptions à la restauration scolaire.

Les familles des enfants nouvellement arrivées sur le territoire national (ENA) ne disposant pas d'un quotient CAF peuvent prendre contact avec les travailleurs sociaux de l'OFII, de l'Association LE SEUIL et du CADA. Sur présentation de justificatifs de ressources, ou dans le cas contraire, d'une déclaration sur l'honneur, elles pourront obtenir auprès d'eux le calcul d'un quotient familial provisoire, valable 6 mois. Une attestation sera établie par ces organismes et pourra être présentée, par la famille, aux mairies de quartier et aux centres de loisirs afin de pouvoir bénéficier des tarifs correspondant au quotient attesté.

Peuvent également être pris en compte les QF des CAF d'autres départements. Les familles d'enfants issus de la communauté des gens du voyage se verront appliquer les tarifs "Perpignan" sous réserve qu'ils puissent justifier d'une implantation temporaire sur le territoire de la commune attestée par les services de l'Education Nationale (CASNAV).

Le paiement par l'intermédiaire de chèques vacances donnera lieu à un encaissement minoré de 1 % conformément au Conseil Municipal du 26 septembre 2005.

Les familles doivent régler avant le début de l'activité.

Les aides des différents Comités d'Entreprises ou les aides sociales pourront venir en déduction du montant dû par les familles, dès lors qu'un document de prise en charge sera présenté. Elles feront l'objet de facturation différenciée.

Il est mis en place un système de réservation sur la base suivante :

1) Après établissement du dossier d'inscription, les familles devront réserver les jours de présence de l'enfant dans un délai minimum de 7 jours avant la date de fréquentation auprès du directeur du Centre ou des Mairies de quartier pour le Mas Bresson.

Ce délai de 7 jours sera également applicable pour la prise en compte d'une annulation, sauf si l'annulation est justifiée par avis médical.

2) La réservation implique le règlement : la place ne sera acquise que lorsque le montant dû sera acquitté.

Ainsi, la place sera maintenue. Toutefois, toutes les journées réservées seront facturées même en l'absence de l'enfant (sauf justificatif médical).

3) Les réservations peuvent être modifiées et reportées jusqu'à 48 h avant le déroulement de la journée.

En cas de désaccord concernant la facture, une étude du dossier sera possible sur une période de trois mois à compter de la demande écrite formulée par la famille.

LUDOTHEQUE

PRESTATIONS	2017
Résidents à Perpignan & hors Perpignan	
- Paiement à l'activité Pour des activités nécessitant un déplacement intra-muros Piscine, tennis, judo, escalade sur mur, plongée en piscine, vidéo	1,00
- Ludothèque (par séance)	1,00

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

C) Développement social et de la jeunesse

Centres sociaux

Service jeunesse

CENTRES SOCIAUX

PRESTATIONS	2017
290 € < Quotien familial < 500 €	
Activités (code A) Piscine, Soccer, randonnée, escalade, bowling, accrobranche, musée	1,00
Activités (code B) Cinéma, VTT, patinoire, canoë kayak, visite au zoo, parc animalier, ski fe fond, raquette à neige, équitation	3,00
Activités (code C) Plongé, eaux vives, spectacles, karting, ski, parc aventure	5,00
Activités (code I) Séjour sans activité payante	8,00
Activités (code J) Séjour avec activités payantes	12,00
Quotien familial > 500 €	
Activités (code A) Piscine, Soccer, randonnée, escalade, bowling, accrobranche, musée	2,00
Activités (code B) Cinéma, VTT, patinoire, canoë kayak, visite au zoo, parc animalier, ski fe fond, raquette à neige, équitation	4,00
Activités (code C) Plongé, eaux vives, spectacles, karting, ski, parc aventure	6,00
Activités (code I) Séjour sans activité payante	11,00
Activités (code J) Séjour avec activités payantes	15,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
Quotien Familial < 305 €	
Activité journée - avec repas	1 enfant 8,00
Activité journée - avec repas	A partir du 2ème enfant 7,00
Activité journée - sans repas	2,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 30,00
	A partir du 2ème enfant 26,00
Séjours 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 40,00
	A partir du 2ème enfant 35,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 50,00
	A partir du 2ème enfant 44,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 61,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 20,00
	A partir du 2ème enfant 17,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 24,00
	A partir du 2ème enfant 21,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 40,00
	A partir du 2ème enfant 35,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 56,00
	A partir du 2ème enfant 49,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 61,00
Séjours Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 80,00
	A partir du 2ème enfant 70,00
Sorties spectacles	4,00
Club press	1 enfant 20,00
	A partir du 2ème enfant 18,00
Club rando	1 enfant 20,00
	A partir du 2ème enfant 18,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 12,00
	A partir du 2ème enfant 11,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
305 € < Quotien Familial < 391€	
Activité journée avec repas	1 enfant 10,00
Activité journée avec repas	A partir du 2ème enfant 8,50
Activité journée - sans repas	3,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 36,00
	A partir du 2ème enfant 31,50
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 48,00
	A partir du 2ème enfant 42,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 60,00
	A partir du 2ème enfant 53,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 84,00
	A partir du 2ème enfant 73,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 24,00
	A partir du 2ème enfant 20,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 30,00
	A partir du 2ème enfant 26,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 48,00
	A partir du 2ème enfant 42,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 60,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 84,00
	A partir du 2ème enfant 73,00
Séjours Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 96,00
	A partir du 2ème enfant 84,00
Sorties spectacles	5,00
Club press	1 enfant 22,00
	A partir du 2ème enfant 20,00
Club rando	1 enfant 24,00
	A partir du 2ème enfant 22,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 14,00
	A partir du 2ème enfant 12,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
391 € < Quotien Familial < 525 €	
Activité journée avec repas	1 enfant 12,00
Activité journée avec repas	A partir du 2ème enfant 10,00
Activité journée - sans repas	4,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 43,00
	A partir du 2ème enfant 38,00
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 58,00
	A partir du 2ème enfant 51,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 64,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 100,00
	A partir du 2ème enfant 88,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 29,00
	A partir du 2ème enfant 24,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 36,00
	A partir du 2ème enfant 31,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 58,00
	A partir du 2ème enfant 51,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 84,00
	A partir du 2ème enfant 70,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 100,00
	A partir du 2ème enfant 88,00
Séjour Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 116,00
	A partir du 2ème enfant 101,00
Sorties spectacles	1 enfant 7,00
	A partir du 2ème enfant
Club press	1 enfant 24,00
	A partir du 2ème enfant 22,00
Club rando	1 enfant 29,00
	A partir du 2ème enfant 25,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 16,00
	A partir du 2ème enfant 14,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
525 € < Quotien Familial < 872 €	
Activité journée avec repas	1 enfant 15,00
Activité journée avec repas	A partir du 2ème enfant 12,00
Activité journée - sans repas	6,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 52,00
	A partir du 2ème enfant 46,00
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 62,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 85,00
	A partir du 2ème enfant 77,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 120,00
	A partir du 2ème enfant 106,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 35,00
	A partir du 2ème enfant 29,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 45,00
	A partir du 2ème enfant 38,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 70,00
	A partir du 2ème enfant 61,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 105,00
	A partir du 2ème enfant 84,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 120,00
	A partir du 2ème enfant 106,00
Séjour Européens -4 jours/3 nuits	1 enfant 140,00
	A partir du 2ème enfant 121,00
Sorties spectacles	10,00
Club press	1 enfant 27,00
	A partir du 2ème enfant 25,00
Club rando	1 enfant 35,00
	A partir du 2ème enfant 32,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 19,00
	A partir du 2ème enfant 17,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
872 € < Quotien Familial < 1 250 €	
Activité journée avec repas	1 enfant 18,00
Activité journée avec repas	A partir du 2ème enfant 14,50
Activité journée - sans repas	8,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 62,00
	A partir du 2ème enfant 55,00
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 84,00
	A partir du 2ème enfant 75,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 110,00
	A partir du 2ème enfant 93,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 144,00
	A partir du 2ème enfant 127,00
Week end externat Pyrénées Orientales (2 jours/2	1 enfant 42,00
	A partir du 2ème enfant 35,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 54,00
	A partir du 2ème enfant 46,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 84,00
	A partir du 2ème enfant 73,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 126,00
	A partir du 2ème enfant 102,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 144,00
	A partir du 2ème enfant 127,00
Séjour Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 172,00
	A partir du 2ème enfant 145,00
Sorties spectacles	13,00
Club press	1 enfant 30,00
	A partir du 2ème enfant 28,00
Club rando	1 enfant 42,00
	A partir du 2ème enfant 38,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 22,00
	A partir du 2ème enfant 20,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
1 250 € < Quotien Familial < 1 750€	
Activité journée avec repas	1 enfant 22,00 A partir du 2ème enfant 17,50
Activité journée - sans repas	10,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 74,00 A partir du 2ème enfant 66,00
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 100,00 A partir du 2ème enfant 90,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 130,00 A partir du 2ème enfant 112,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 173,00 A partir du 2ème enfant 152,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 50,00 A partir du 2ème enfant 42,00
Séjour 3 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 65,00 A partir du 2ème enfant 55,00
Séjour 5 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 100,00 A partir du 2ème enfant 88,00
Séjour 7 jours - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 154,00 A partir du 2ème enfant 123,00
Séjour Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 206,00 A partir du 2ème enfant 174,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 173,00 A partir du 2ème enfant 152,00
Sorties spectacles	16,00
Club press	34,00
Club rando	50,00
Club photo et club de l'art	26,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2017
Quotien Familial > 1 750 €	
Activité journée avec repas	1 enfant 26,00
	A partir du 2ème enfant 21,00
Activité journée - sans repas	12,00
Séjour 3 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 89,00
	A partir du 2ème enfant 80,00
Séjour 4 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 120,00
	A partir du 2ème enfant 108,00
Séjour 5 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 156,00
	A partir du 2ème enfant 135,00
Séjour 7 jours - internat Pyrénées Orientales	1 enfant 208,00
	A partir du 2ème enfant 182,00
Week end Pyrénées Orientales (2 jours/2 nuits)	1 enfant 60,00
	A partir du 2ème enfant 51,00
Séjour 3 nuits - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 78,00
	A partir du 2ème enfant 66,00
Séjour 5 nuits - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 120,00
	A partir du 2ème enfant 106,00
Séjour 7 nuits - externat Pyrénées Orientales	1 enfant 182,00
	A partir du 2ème enfant 147,00
Séjours hors Pyrénées Orientales (5 jours)	1 enfant 208,00
	A partir du 2ème enfant 182,00
Séjour Européens - 4 jours/3 nuits	1 enfant 247,00
	A partir du 2ème enfant 209,00
Sorties spectacles	18,00
Club press	1 enfant 38,00
	A partir du 2ème enfant 35,00
Club rando	1 enfant 60,00
	A partir du 2ème enfant 55,00
Club photo et club de l'art	1 enfant 30,00
	A partir du 2ème enfant 28,00

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

D) Sports

Piscine Garrigole

Salles de sports - Gymnases

Terrains de sports

PISCINE LA GARRIGOLE

PRESTATIONS	2017
Piscine 25 mètres plein air	
<u>MATIN</u> (10 h - 13h30)	
Adultes,	2,50
Enfants (moins de 16 ans)	2,00
<u>APRES-MIDI</u> (13 h 30 - 19 h)	
Adultes	4,50
Enfants (moins de 16 ans)	3,50
Carnet de 10 tickets Enfants (moins de 16 ans)	21,00
Carnet de 10 tickets Adultes	31,00
Abonnement saison estivale :	
Adultes	57,00
Enfants (moins de 16 ans)	37,00

Utilisation gratuite des installations sportives pour les Associations de la ville de Perpignan.

Accès gratuit aux piscines pour les adhérents du C.O.S. ville Perpignan aux horaires d'ouverture au public (sur présentation carte C.O.S).

SALLES DE SPORTS - GYMNASES

PRESTATIONS	2017
Par heure	
<u>Parc des Sports</u>	
Hall d'entrée ou patio	32,00
Halle + tribunes	42,00
Gymnase	37,00
Salles (danse, musculation, combat)	22,00
Combinés extérieurs	20,00
Tatamis de judo (2 m²) par journée	4,50
<u>Gymnases de la ville</u>	
Alsina + tribunes, Pons + tribunes	42,00
Pagnol, Diaz, Clos-Banet, Lurçat, Hangar Garrigue Theys, la Garrigole, salle Brutus, salle de boxe Romain ROLLAND Simon SALVAT, Saint-Gaudérique, baxellerie Dojo, Baxellerie escrime	37,00
<u>Salle des festivités</u> (Gratuité pour les conférences ou réunions)	37,00
Forfait non-utilisation créneau horaire	58,00

Utilisation gratuite des installations sportives pour les Associations de la ville de Perpignan

Un jeu de clefs sera fourni gratuitement pour faciliter l'accès à certaines installations sportives.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, chaque clef de remplacement sera facturée comme suit :

*clef ordinaire 5 €,

*clef MULT-T-LOCK 60 €.

TERRAINS DE SPORTS

PRESTATIONS	2017
Par heure	
<u>Location Terrains-Stades</u>	
Stade Aimé Giral la journée	12 000,00
Stade Gilbert BRUTUS la journée	23 077,00
Terrain d'honneur Aimé Giral ou Gilbert Brutus + vestiaires	sans lumière 72,50
Terrain d'honneur Aimé Giral ou Gilbert Brutus + vestiaires	avec lumière 92,00
J. Laffon, Roger Ramis, Saint-Assisclé, Porte d'Espagne	sans lumière 31,50
Lurçat, un terrain au Parc des Sports (1-2-3-4-5) Clos-Banet, Jules Sbroglia, plaine de jeux André SANAC, San Vicens, Terrain Foyer de l'Enfance, Jean ROUSSET, annexe Aimé GIRAL Maillol, Vernet Salanque, Terrain Tir à l'Arc	avec lumière 41,50
<u>Terrains extérieurs</u> Pons, Pagnol	19,50
J. Lurçat, Clos Banet, Diaz annexe J. Laffon, Saint Gauderique, Mailloles, Dagneau Redan, J Bourrat	
<u>Piste d'athlétisme</u>	
Parc des Sports	sans lumière 31,50
Parc des Sports	avec lumière 41,50
<u>Skate park</u>	
	sans lumière 31,50
	avec lumière 41,50
Manifestations exceptionnelles	journée 2 000,00
Manifestations exceptionnelles	1/2 journée 1 300,00

Utilisation gratuite des installations sportives pour les Associations de la ville de Perpignan

Un jeu de clefs sera fourni gratuitement pour faciliter l'accès à certaines installations sportives.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, chaque clef de remplacement sera facturée comme suit :

*clef ordinaire 5€,

*clef MULT-T-LOCK 60 €.

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

E) RELATIONS QUARTIERS

Université du temps libre

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Prestations	2017
Année scolaire 2017-2018	
Résidents à Perpignan	
Inscription Générale	75,00
Inscription Option	55,00
Inscription Option supplémentaire	28,00
Résidents hors Perpignan	
Inscription Générale	95,00
Inscription Option	70,00
Inscription Option Supplémentaire	35,00

PROXIMITE, SERVICES A LA POPULATION

A) Domaine public et population

Gestion du domaine public

Cimetières

B) Hygiène et santé

Vaccinations

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2017
Marché place Cassanyes	
Lundi au vendredi (3 m profondeur maxi encaissés)	0,80
Samedi et dimanche	
Etals : par jour / m ²	1,20
Abonnés mois/m ² (1)	4,45
Marché place République	
<i>Abonnement semaine - Prix par jour</i>	
1/2 carreau	6,00
Carreau simple	12,00
Camion étal : par jour/m ²	1,50
Marchés Saint-Louis, Haut-Vernet	
Etals : par jour /m ²	1,10
Extension étal extérieur : par mois/m ²	7,70
Nouveaux kiosques : par mois/m ²	15,30
Marchés Moulin à Vent, Roudayre, Saint-Martin, Poilus, place de Belgique, rue des Embrums	
Etals : par jour/m ²	1,10
Marchés divers/jour	
Branchement borne - Electricité	2,10
Branchement borne - Eau	2,10
Kiosques Fleuristes par mois/m²	
1ère catégorie	22,00
2ème catégorie	18,00
3ème catégorie	11,00
Étalage extérieur mois/m ²	4,50
Kiosques à journaux et à clefs	
(m ² par mois)	13,80
Restauration rapide par mois/m²	
Kiosque 1 ^{ère} catégorie	27,50
Kiosque 2 ^e catégorie	25,50
Kiosque 3 ^e catégorie	15,00
Camion Pizza et autres commerces ambulants	25,00
Autres kiosques	25,50
Marché, antiquaires, brocantes et livres anciens	
Grandes brocantes et brocantes exceptionnelles	3,40
Grandes brocantes du 11 novembre	4,40
Marché aux livres de Noël (forfait)	100,00

(1) Uniquement le samedi ou le dimanche

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2017
Marché aux puces	
Etals : par jour et m ²	1,60
Buvettes : par jour et m ²	5,20
Manèges permanents	
Par mois et m ²	3,40
Manèges de Noël m ² /jour	0,15
Chalet de Noël m ² /jour	0,30
Chalet de Marché de Noël	
Chalet de 3mx2m	2 400,00
Chalet de 4mx2m	3 000,00
Chalet de 6mx2m	3 600,00
Acompte fixe et non remboursable	1 500,00
Attractions patinoire m ² /jour	0,15
Vente ambulante occasionelle m ² /jour	
Ballons, bonbons etc	30,00
Spectacles de Marionnettes, Guignol etc m ² /jour	1,30
Emplacements divers sur la voie publique (hors marchés) m ² /jour	
Marché des arts, vente de houx pour Noël, etc	1,25
Foire du 11 Novembre	
Etagistes	
Par jour et m ²	7,70
Minimum Perception	29,00
Exonération résident 6 m linéaire (12 m ²)	
Parc des attractions, foire de la Saint-Martin	
Spectacles, attractions,	
Grands manèges adultes	
Jusqu'à 200 m ² (par m ²)	4,70
201 m ² et plus (par m ²)	3,80
Manèges enfantins (par m ²)	4,70
Pâtisseries, Confiteries, Buvettes (par m ²)	9,60
Tirs, jeux d'adresse, loteries (par m ²)	9,50
Appareils automatiques (l'unité)	65,00
Caution Zone bleue	1 000,00
Location de plots béton 2,5T (période)	20,00
Stationnement Champ de Foire	
les deux premières caravanes - l'unité	80,00
Caravane supplémentaire	260,00
Camion-remorque - Atelier (par unité)	70,00
Electricité :	
Branchement pour un métier et sa caravane	
6 KW 220 volts 25 ampères	448,00
6 KW 220 volts/38 10 ampères	448,00
9 KW 15 ampères	500,00
12 KW 20 ampères	551,00
18 KW 30 ampères	695,00
24 KW 40 ampères	891,00
35 KW 60 ampères	1 097,00
60 KW 100 ampères	1 792,00
80 KW 125 ampères	1 988,00
100 KW 160 ampères	2 142,00
120 KW 200 ampères	2 503,00
140 KW 230 ampères	2 735,00
160 KW 250 ampères	2 848,00
180 KW 300 ampères	3 188,00
200 KW 320 ampères	4 038,00
Caravane supplémentaire	295,00

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2017
<u>Eau (forfait consommation) :</u>	
Confiserie	160,00
Caravanes	97,00
Grands manèges	450,00
Petits manèges	205,00
Attractions hors période foire	
Attraction, Grand Cirque, Ménagerie/jour	700,00
Forfait consommation eau/jour	5,50
Spectacle de variétés/jour	1 300,00
Petit cirque-Manège-Tir/jour/m²	2,00
Stationnement Taxis	
Voiture de place (an)	265,00
Droit de mutation	1 750,00
Terrasses :	
Couvertes et fermées	
1 ^e catégorie (par an et m²)	115,00
2 ^e catégorie (par an et m²)	88,00
3 ^e catégorie (par an et m²)	68,00
Tarif/mois et m² // Création	11,50
Semi-couvertes et fermées	
1 ^e catégorie (par an et m²)	
Période annuelle (par m²) du 1.1 au 31.12	98,00
Tarif / mois et m² // Création	8,50
2 ^e catégorie (par an et m²)	
Période annuelle (par m²) du 1.1 au 31.12	76,00
Tarif / mois et m² // Création	6,50
3 ^e catégorie (par an et m²)	
Période annuelle (par m²) du 1.1 au 31.12	52,00
Tarif / mois et m² // Création	4,50
Terrasses non couvertes	
Première catégorie	
Période annuelle (par m²) du 1.1 au 31.12	80,00
Tarif / mois et m² // Création	7,00
Estivale (par m²) - période du 1er juin au 30 septembre	54,00
Tarif / mois et m² // Création	14,00
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	63,00
Tarif /mois et m² // Création	10,00
Terrasses non couvertes	
Deuxième catégorie	
Période annuelle/m² du 1.1 au 31.12	63,00
Tarif / mois et m² // Création	5,50
Estivale (par m²) - période du 1er juin au 30 septembre	43,00
Tarif / mois et m² // Création	11,00
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	49,00
Tarif / mois et m² // Création	6,50
Terrasses non couvertes	
Troisième catégorie	
Période annuelle/m² du 1.1 au 31.12	35,00
Tarif / mois et m² // Création	3,50
Estivale (par m²) - période du 1er juin au 30 septembre	24,50
Tarif / mois et m² // Création	6,50
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	28,50
Tarif / mois et m² // Création	4,00
Extension terrasses soirées exceptionnelles (hors animations à l'initiative des établissements)	5,00
Extension terrasses non autorisée	25,00

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2017
Manifestation ou animation exceptionnelle	
1 ^{ère} catégorie : tarif/jour/m ²	10,20
2 ^e catégorie : tarif/jour/m ²	8,20
3 ^e catégorie : tarif/jour/m ²	5,20
} GRATUIT LE DIMANCHE	
Petit train touristique	
saison estivale : 1 ^{er} juin au 30 septembre (tarif/jour/m ²)	20,00
hors saison (tarif/jour/m ²)	10,00
Barques Catalanes	
par m ² /mois	3,40
Conservateurs à glace	
Estivale (période du 1 ^{er} juin au 30 septembre)	100,00
Estivale + 4 mois (période du 1 ^{er} mars au 31 octobre)	120,00
Petits appareils automatiques	
1 ^e et 2 ^e catégorie (par unité)	20,00
3 ^e catégorie (par unité)	18,00
Bascules automatiques enfants et autres appareils distributeurs de boissons	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie (par unité)	90,00
3 ^e catégorie (par unité)	80,00
Étalages, jardinières, dépôts de marchandises	
Moins de 0,40 de saillie	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	40,00
3 ^e catégorie/m ² /an	22,00
Plus de 0,40 de saillie	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	70,00
3 ^e catégorie/m ² /an	36,00
Marquises	
1 ^{ère} catégorie/m ² /an	16,00
2 ^e catégorie/m ² /an	12,50
3 ^e catégorie/m ² /an	9,00
Stores verticaux, bannes	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	8,50
3 ^e catégorie/m ² /an	6,00
Minimum perception/an	15,50
Habillage façade, en saillie du nu façade > 5 cm	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /ml/an	7,50
3 ^e catégorie/ml/an	5,00
Minimum perception/an	15,00
Exposition de véhicules à la vente	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	65,00
3 ^e catégorie/m ² /an	45,00
Emplacement livraison rapide	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	75,00
3 ^e catégorie/m ² /an	40,00
Vitrines murales, fixes ou mobiles	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	11,50
3 ^e catégorie/m ² /an	8,40
Minimum perception/an	21,00

CIMETIERES

PRESTATIONS	2017
Concessions (par mètre carré)	
15 ans (tous cimetières)	165,00
30 ans (tous cimetières)	285,00
Perpétuelles (par mètre carré)	
Sud, Haut-Vernet	774,00
Saint-Martin, Ouest, Est	1 212,00
Dépositoires	
Délai inférieur à une semaine	Gratuit
Première année (par trimestre)	51,00
Deuxième année (par trimestre)	96,00
Troisième année (par trimestre)	192,00
Droit d'entrée des véhicules	
Transport pierre tombale	16,00
Construction caveau :	
. Jusqu'à 2,20 m de largeur	46,00
. Au-delà de 2,20 m de largeur	62,00
Columbariums (Tous Cimetières)	
. 30 ans (par case)	486,00
Concessions Caveaux collectifs :	
* Cimetières du Sud (du n° 1 au 1488) et du Haut Vernet (du n° 1 au 1232)	
. 30 ans (par case)	906,00
. 50 ans (par case)	1 506,00
* Cimetière Haut Vernet (du n° 1233 au 1406)	
. 30 ans (par case)	1 446,00
. 50 ans (par case)	2 406,00
* Cimetière du sud (du n°1489 au 1668)	
. 30 ans (par case)	1 743,00
. 50 ans (par case)	2 904,00
Montant des vacations funéraires	
allouées aux commissaires de Police	20,00
Taxe d'inhumation	63,00
Taxe de crémation	22,00
Taxe de scellement pour une urne (2 urnes maximum par concession)	63,00

VACCINATIONS

PRESTATIONS	2017
Typhoïde (TYPHERIX)	30,00
Méningite A+C	37,00
Hépatite A - adulte	35,00
Hépatite A - enfant	17,00
Hépatite A et B adulte	40,00
Méningite A,C,Y,W135	50,00
SUR COMMANDE :	
Rage préventive (Rabique)	45,00
Carnet de vaccinations international	5,00

SERVICES TECHNIQUES

A) Maintenance du Patrimoine Bâti

Prêt de matériel

PRÊT DE MATERIEL

Toute location de courte durée forfaitaire de 5 jours. Au-delà de cette durée, un coût supplémentaire sera appliqué.

Prestations Location	2017	
	forfait de 5 jours	Tarifs par jour supplémentaires au-delà des 5 jours
unité		
Table : location/5 jours	8,20	3,00
Table : livraison-récupération	1,50	
Table : mise en place	1,50	
Chaise PVC : location/5 jours	2,00	2,00
Chaise : livraison-récupération	1,50	
Chaise : mise en place	1,50	
Barrière de police ou HERAS : location/5 jours	6,00	3,00
Barrière de police ou HERAS : livraison-récupération	2,00	
Barrière de police ou HERAS : mise en place	2,50	
Grille exposition /panneau de séparation tout type : location/5 jours	10,00	3,00
Grille exposition /panneau de séparation tout type : livraison - récupération	1,50	
Grille exposition /panneau de séparation tout type : mise en place	1,50	
Potelet : location/5 jours	8,00	2,50
Poteau indicateur sur pied : location de 5 jours	6,00	2,50
Potelet ou poteau : livraison récupération	2,00	
Plot de lestage de 200 kg : location/5 jours	6,00	5,00
Plot de lestage : livraison-récupération	41,00	
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : location/5 jours	22,00	12,00
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : livraison-récupération	85,00	
Pavois : location/5 jours	4,00	1,50
Socle Pavois	2,50	1,00
Pavois et socle : livraison-récupération	1,50	
Podium : location/5 jours	8,50	3,00
Podium : livraison-récupération	6,50	
Podium : mise en place	6,50	
Tribune : location/5 jours	9,00	3,00
Tribune : livraison-récupération	7,00	
Tribune : mise en place	7,00	
Tribune mobile (124 places)	1 100,00	
Tribune mobile : livraison-récupération-mise en place	450,00	
Urnes : location/5 jours	25,00	6,00
Urnes : livraison-récupération	10,00	

PRÊT DE MATERIEL

Toute location de courte durée forfaitaire de 5 jours. Au-delà de cette durée, un coût supplémentaire sera appliqué.

Prestations Location	2017	
	forfait de 5 jours	Tarifs par jour supplémentaires au-delà des 5 jours
Isoloirs : locations / 5 jours	32,00	7,50
Isoloirs : livraison-récupération	16,00	
Pavoisement (2 agents + nacelle) heure	160,00	
Coffrets électriques		
location /5 jours P<36KVA	50,00	10,00
location /5 jours P>36KVA	80,00	12,00
Branchement EDF	47,00	
Contrôle technique par coffret	40,00	
Pose -dépose coffret	240,00	
Projecteur type cormoran : location /5 jours	15,00	4,00
Projecteur type cormoran : pose-dépose	56,00	
Mât métallique de 5 m location /5 jours	10,00	3,00
Mât métallique de 5 m : pose-dépose	84,00	
Guirlandes lumineuses location /5 jours ml	2,00	0,50
Guirlandes lumineuses : pose-dépose ml	7,00	
Blocs autonomes d'éclairage de secours :		
Location /5 jours	50,00	12,00
Pose et dépose	60,00	
Ballon éclairage de secours grandes manifestations :	100,00	20,00
Rallonge électrique 25m location/5 jours (prise en charge au CTM)	15,00	4,00
Passe cable extérieur : location/5 jours	20,00	10,00
Passe cable extérieur : livraison-récupération	5,00	
Extincteurs location/5 jours prise en charge au CTM	10,00	2,50
Cabine WC sur branchement réseau location /5 jours	200,00	50,00
Cabine WC sur branchement réseau livraison-récupération	100,00	
Cabine WC sur branchement réseau intallation	80,00	
Cabine WC chimique : location/ 5 jours	300,00	70,00
Cabine WC chimique : nettoyage désinfection	70,00	
Cabine WC chimique : livraison-récupération	70,00	
Eviers inox : location 5 jours	100,00	25,00
Eviers inox : livraison-récupération	50,00	
Eviers inox : branchement	50,00	
Confection de signalétique sur banderoles ou panneaux		
sans fourniture supports m²	50,00	
avec fourniture supports m²	95,00	
Câble de suspension compris location pose dépose	200,00	
Main d'œuvre + véhicule heure		
travaux électriques (camion nacelle + 3 agents)	200,00	
Main d'œuvre : Manutentionnaire ou électricien heure		
jours ouvrés de 6 h à 22 heures	40,00	
dimanche ou jours fériés ou heures de nuit	60,00	

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Gratuité totale (livraison, prêt, récupération, montage)

- ☛ demandes émanant des écoles publiques de la Ville
- ☛ demandes émanant des écoles privées de la Ville
- ☛ demandes pour les manifestations organisées par la Ville (Visa, Sanch, fêtes des quartiers, fêtes des voisins, fête de la musique, Saint Jean etc)
- ☛ demandes émanant d'associations ou d'organismes intervenant strictement pour les agents de la commune
- ☛ demandes émanant des comités d'animation des Mairies de Quartier
- ☛ demandes liées aux braderies d'été et d'hiver quand elles émanent d'associations de commerçants (livraison en 2 ou 3 points prédéfinis), à charge pour les dites associations de gérer la distribution et la récupération sur ces sites.

Gratuité partielle

- ☛ demandes émanant d'associations de type loi 1901 dont le siège social est à Perpignan et qui organisent des manifestations sur le territoire de Perpignan
- ☛ Prêt, livraison, récupération, montage du matériel gratuit jusqu'à concurrence des quantités annuelles suivantes pour une durée maximale de 5 jours consécutifs. Ces quantités pourront au maximum être réparties dans l'année civile sur 3 manifestations.

- 150 chaises
- 25 tables
- 25 barrières
- 16 m² de podium
- 25 grilles d'exposition

- ☛ Paiement total au delà de ces quantités annuelles de matériels ou de 3 manifestations.
- ☛ Cas particulier des podiums : pour toute demande de podium d'une surface supérieure à 16 m² c'est la surface totale du podium demandé qui fera l'objet d'une facturation et non seulement l'excédent.

Paiement intégral (livraison, prêt, récupération, montage)

- ☛ demandes émanant des établissements à but lucratif
- ☛ demandes émanant de collectivités publiques et établissements publics
- ☛ demandes émanant d'Administrations ou de personnes morales publiques
- ☛ demandes émanant d'associations organisant des manifestations en dehors du périmètre de la ville de Perpignan.
- ☛ demandes émanant des régies ou organismes autonomes (palais des congrès et des expositions, théâtre de l'archipel etc)

Partenariat Ville

Les manifestations bénéficiant d'un partenariat avec la ville de Perpignan feront l'objet d'une convention signée entre la Ville et l'organisateur qui précisera les conditions de fournitures ou de matériels nécessaires à l'association par la ville de Perpignan.

Toute demande payante fera l'objet d'émission d'un devis. Le prêt sera assuré après acceptation du devis. Les titres de recettes inférieurs à 50€ ne seront pas mis en recouvrement.

Pour toute livraison, un forfait minimum de livraison de 80 € sera perçu.

La livraison sera proposée sur le territoire de la ville de Perpignan uniquement. Pour toutes demandes extérieures, la prise en charge par le demandeur au CTM sera obligatoire.

Par ailleurs, pour les demandes sur le territoire de la ville de Perpignan, la livraison ne sera proposée que si l'effectif des agents disponibles du service le permet.

Les demandes doivent parvenir aux services de la Ville, au minimum, 1 mois avant la date de la manifestation.

En cas de désaccord déontologique sur l'objet d'une manifestation, la Ville se réserve le droit de refuser d'accorder un prêt de matériel.

PRÊT DE MATERIEL - suite

Prestations	2017
Remplacement de matériel si détérioré ou perdu lors de prêt (prix à l'unité)	
Chaises coques marron	55,00
Portes isoplanes (table)	36,00
Chevalets	34,00
Table Pliante (en polypropylène)	70,00
Housse personnalisée pour table pliante	109,00
Grilles caddie grand modèle 2 m x 1,20 m	181,00
Grilles caddie petit modèle 2 m x 0,75 m	122,00
Grilles Labelexpo 2mx1m	178,00
Barrières "Vauban" en 2 m	82,00
Verres whisky	3,65
Verres apéritif	2,15
Coupes à Champagne	2,45
Casier de 36 verres	69,50
Casier de 25 verres	59,50
Lampes élections	27,50
Urnes transparentes	290,00
Pavois français (1,00 m x 1,50 m)	24,30
Pavois français (1,20 m x 1,80 m)	36,20
Pavois français (1,50 m x 2,25 m)	44,65
Pavois français (3,00 m x 2,00 m)	58,00
Pavois catalan (1,00 m x 1,50 m)	58,00
Pavois catalan (1,20 m x 1,80 m)	85,20
Pavois catalan (1,50 m x 2,25 m)	131,50
Pavois catalan (3,00 m x 2,00 m)	182,50
Pavois européen (1,00 m x 1,50 m)	32,50
Pavois européen (1,20 m x 1,80 m)	51,00
Pavois européen (1,50 m x 2,25 m)	63,00
Pavois européen (3,00 m x 2,00 m)	76,00
Oriflammes françaises (0,40 m x 1,20 m)	20,00
Oriflammes françaises (2,50 m x 0,90 m)	66,00
Oriflammes françaises (3,00 m x 0,80 m)	65,00
Oriflammes françaises (5,00 m x 1,40 m)	148,00
Oriflammes françaises (1,40 m x 10 m)	305,00
Oriflammes catalanes (1,20 m x 0,40 m)	41,50
Oriflammes catalanes (1,50 m x 0,50 m)	71,30
Oriflammes catalanes (2,50 m x 0,90 m)	84,50
Oriflammes catalanes (3 m x 0,90 m)	99,40
Oriflammes catalanes (5 m x 1,40 m)	188,00
Oriflammes catalanes (10 m x 1,40 m)	405,00
Oriflammes européennes (1,20 m x 0,40 m)	42,00
Oriflammes européennes (2,50 m x 0,90 m)	101,00
Oriflammes européennes (3 m x 0,80 m)	111,00
Oriflammes européennes (10 m x 1,40 m)	275,00
Drapeaux français (0,60 m x 0,90 m)	14,60
Drapeaux catalans (0,60 m x 0,90 m)	33,00
Drapeaux Européens (0,60 m x 0,90 m)	24,30

PRÊT DE MATERIEL - suite

Prestations	2017
Remplacement de matériel si détérioré ou perdu lors de prêt (prix à l'unité)	
Lambrequins (banderoles) :	
- français maille polyester (5 m x 0,76 m)	71,00
- français maille polyester (10 m x 0,76 m)	132,00
- catalan maille polyester (5 m x 0,76 m)	96,00
- catalan maille polyester (10 m x 0,76 m)	175,00
- européen maille polyester (5 m x 0,76 m)	98,00
- européen maille polyester (10 m x 0,76 m)	174,50
- français en tissu le mètre	5,05
- catalan en tissu le mètre	5,90
- français en polyester le mètre	9,70
- catalan en polyester le mètre	9,70

Dans le cadre de prêt de podiums ou tribunes, si lors de la restitution de ce matériel des anomalies sont constatées, l'emprunteur s'engage à rembourser à la Ville la remise en état du matériel sur production par la Ville de devis ou factures.

SERVICES TECHNIQUES

B) Cadre de vie

Animation - Direction Cadre de vie

Nettoyage espaces publics et privés

Canaux et rivières

Animations

PRESTATIONS	2017
<p>Caution : exposants participant à des évènements festifs et pédagogiques organisés par la Ville (exemple : Fête de la nature). Caution restituée en cas de présence effective</p>	<p>200,00</p>

NETTOYAGE ESPACES PUBLICS ET PRIVES

PRESTATIONS	2017
<u>Débroussaillage et nettoyage de terrains</u>	
Pénalité par m ² :	
- de 0 à 100 m ²	2,72
- de 100 à 1 000 m ²	2,29
- de 1 000 m ² à 10 000 m ²	1,89
- Plus de 10 000 m ²	1,25
Forfait frais de gestion :	
Entretien terrains non bâtis	163,20
<u>Elagage</u> par mètre linéaire	
- inférieur à 50 mètres	15,22
- supérieur à 50 mètres	33,50
Forfait frais de gestion :	
Elagage pour les végétaux débordant sur le domaine public	163,20
<u>Enlèvement dépôts sauvages :</u>	
(dépôts abandonnés sur l'espace public ou privé pouvant être traités dans les installations classées de catégorie 2 et 3)	
<u>Dépôt inférieur à 1 tonne</u>	Forfait par-intervention 280,80
<u>Dépôt supérieur à 1 tonne</u>	
- Frais d'enlèvement	Tarifs demi-journée (1) 352,80
- Traitement des déchets	Tarif à la tonne 180,00
- Forfait frais de gestion dépôt supérieur à 1 tonne	Tarif par dossier 163,20
<u>Enlèvement déjections canines</u>	
- Forfait par infraction	Forfait par-intervention 90,00
<u>Remise en état du domaine public</u>	
- Frais de nettoyage (frais de personnel : 38,40; engins + coût de fonctionnement : 51,60)	Tarif par heure 90,00
- Frais de gestion	Tarif par dossier 163,20

(1) Quelle que soit la durée de l'intervention, tout véhicule ou matériel immobilisé sera comptabilisé par tranche de demi-journée

CANAUX

PRESTATIONS	2017
Tarif à l'hectare	
Catégorie 1 Communes concernées : Ile sur têt - Néfiach - Millas - Saint Féliu d'Amont - Saint Féliu d'Avall - Thuir - Perpignan - Ponteilla - Canohes - Toulouges - Le Soler Tarif associatif	93,60 46,80
Catégorie 2 Communes concernées : Saleilles - Villeneuve de la Raho - Cabestany Tarif associatif	76,32 38,16
Catégorie 3 secteur mailloles irrigation via le Ganganeil Tarif associatif	38,16 19,08
Minimum de Perception	15,00

SERVICES TECHNIQUES

C) Equipement urbain

Droits de voirie

DROITS DE VOIRIE

Prestations	2017
Redevance pour l'établissement d'un point de vente d'hydrocarbures(1) <i>Droit fixe</i>	53,00
Redevance pour le renouvellement de l'autorisation d'un point de vente d'hydrocarbures <i>Droit fixe</i>	26,80
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL</u>	
Chantiers de constructions	
Clôtures en planches palissade (mois/m ²)	2,65
Occupation temporaire clôturée mois/m ²	5,05
Dépôt de matériaux non-clôturé semaine/m ²	46,50
Baraques de chantiers jour/unité	5,15
Dépôt de benne, container semaine/unité	46,50
Supplément affichage/clôture mois/panneau	258,00
Engins élévateurs mois/unité	240,00
Support temporaire de candélabres, de poteau EDF ou France télécom mois/unité	103,00
<u>Echafaudages</u> * Travaux sur façades	
Occupation temporaire Hebdomadaire (par m ²)	12,20
*Le propriétaire, en faisant la demande, sera exonéré du 1 ^{er} mois d'occupation	
Facturation de clef manuelle non rendue	52,00

(1) taxe d'autorisation d'installation

"Toute période d'occupation du Domaine Public Communal commencée est due", ainsi que les modifications de périodes non signalées.

DROITS DE VOIRIE

Prestations en regie	2017
1 Mise à disposition d'une équipe comprenant : - 1 agent de maîtrise et son véhicule - 2 agents polyvalents avec leur véhicule L'heure d'immobilisation	132,00
2 Mise à disposition d'une équipe comprenant : - 1 agent de maîtrise et son véhicule - 3 agents polyvalents avec leur véhicule L'heure d'immobilisation	153,00
3 Mise à disposition d'un chauffeur poids lourd et son camion L'heure d'immobilisation	182,00
4 Mise à disposition d'un chauffeur d'engin et un élévateur : L'heure d'immobilisation	128,00
5 Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte jour ouvrable Le pourcentage de plus-value	50%
6 Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte nuits ou jours fériés Le pourcentage de plus-value	100%
7 Mise à disposition de signalisation de chantier, de balisage La journée de mise à disposition (toute journée commencée est due)	345,00
8 Fourniture d'enrobés à froid La tonne	180,00
9 Fourniture de matériaux concassés ou sable La tonne	21,00
10 Frais de gestion de dossier L'unité	163,20

DIVERS

A) Fonctionnement assemblée

Photocopies

B) Service Communication

Photographies

C) Relations Publiques

Salles de l'Hôtel Pams

D) Forum des Associations

E) Parkings Arago et Saint Martin

FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE

Prestations	2017
Photocopies N&B	
Page* A4	0,18
Page* A3	0,45
Photocopies ou impressions couleurs	
Page* A4	0,37
Page* A3	0,89
Tirages de Plans	
Format A2	0,21
Format A1	0,44
Format A0	0,90
Format non normalisé le m ²	0,90
Sorties originaux sur imprimantes ou traceurs	
Format A0	11,87
Format A1	6,55
Format A2	5,28
Format A3	3,97
Format A4	2,60
Format non normalisé le m ²	11,87
Disquette de données	
CD de données	1,83
Main d'œuvre	
Heure de travail	2,75
51,93	

* Page : chacun des 2 cotés d'un feuillet de papier.

Dans le cas d'une impression recto-verso, comptabiliser 2 pages

COMMUNICATION PHOTOGRAPHIES

PRESTATIONS	2017
Photographies en couleurs Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue au sol Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue en nacelle Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue aérienne	 10,00 15,00 31,00

RELATIONS PUBLIQUES Location des salles situées à l'Hôtel Pams

PRESTATIONS	2017
Hôtel Pams la journée :	
Salle 25 ou salon jaune (49 personnes)	360,00
forfait montage et démontage	370,00
Salle 36 ou salon rose (99 personnes)	360,00
forfait montage et démontage	370,00
Patio (100 personnes)	350,00
forfait montage et démontage	360,00
Verrière	390,00
forfait montage et démontage	410,00

FORUM DES ASSOCIATIONS

PRESTATIONS	2017
<p>Tarif par emplacement</p> <p>Ce tarif comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ un stand moquetté (de style stand de foires et salons) de 3m x 2m, équipé d' 1 table, 2 chaises, et sur demande d'un branchement électrique➤ l'inscription dans l'annuaire des associations➤ la participation de 2 personnes maximum par stand au buffet d'inaire du samedi soir. <p><u>Dispositions particulières :</u></p> <p>Les associations qui présentent des animations permanentes et qui nécessitent une surface plus importante, pourront dans la limite de la surface disponible, être installées en extérieur et bénéficier d'un stand spécial de type tente de 3m x 3m sans changement du prix.</p>	<p>60,00</p>

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2017
15 mn	0,60
30 mn	1,20
45 mn	1,70
1 heure	2,20
1 heure 15 mn	2,70
1 heure 30 mn	3,20
1 heure 45 mn	3,70
2 heures	4,20
2 heures 15 mn	4,70
2 heures 30 mn	5,20
2 heures 45 mn	5,70
3 heures	6,20
3 heures 15 mn	6,70
3 heures 30 mn	7,20
3 heures 45 mn	7,70
4 heures	8,20
4 heures 15 mn	8,70
4 heures 30 mn	9,20
4 heures 45 mn	9,70
5 heures	10,20
6 heures	10,70
7 heures	11,20
8 heures	11,70
9 heures	12,20
10 heures	12,70
11 heures	13,20
12 heures	13,70
13 heures	13,70
au-delà des 14 heures	16,00
Tarifs spéciaux Arago et Saint Martin	
tarif de nuit (19h-8h)	2,00
Tarif midi (12 h à 14 h)	2,00
Tarif spécial Saint Martin	
tarif du samedi (8h-00h)	2,00

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2017
Abonnement parking ARAGO	
Mensuel	93,00
Trimestriel	260,00
Annuel	910,00
Abonnement parking SAINT-MARTIN	
Mensuel	
▶ 7X24 permanent	106,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 76€ le deuxième abonnement et 70€ dès le troisième abonnement	82,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	60,00
Trimestriel	
▶ 7X24 permanent	297,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 76€ le deuxième abonnement et 70€ dès le troisième abonnement	236,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	180,00
Annuel	
▶ 7X24 permanent	1 056,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 76€ le deuxième abonnement et 70€ dès le troisième abonnement	820,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	700,00
Cartes professionnelles et touristes (Arago)	
3 jours	22,00
4 jours	29,00
5 jours	35,00
6 jours	42,00
7 jours	48,00
8 jours	55,00
9 jours	62,00
10 jours	68,00
11 jours	75,00
12 jours	81,00
13 jours	88,00
14 jours	95,00
1 mois	110,00

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2017
<i>Participation de la ville de le cadre de la convention Ticket parking</i>	
Sur la base d'un ticket à 1 €uros	0,33
Le différentiel étant pris en charge par la CCI et les commerçants	
VELOSTATION	
Location de vélos*	
Demi-journée (4 heures)	1,50
Journée	3,00
Mois	15,00
Trimestre	30,00
CAUTION /Tarif dégressif appliqué en cas de non retour du vélo ou vol de vélos	500,00
Gardiennage de vélos (prix au trimestre)	20,00
* Demi-tarif pour les étudiants et les titulaires de cartes d'abonnement CTPM, location gratuite pour les usagers du parking Arago	